

Tous nos meilleurs vœux pour 2021 !

Vos collègues de l'UNSA CCI gardent le cap malgré les vents contraires.



Energie réformiste et capacité à travailler en collectif restent notre ADN pour défendre vos conditions de travail et vos droits dans un dialogue social que nous souhaitons renouvelé, avec les opportunités des négociations annuelles obligatoires (NAO) du droit privé !

L'année 2021 sera encore marquée par la crise sanitaire et par **l'engagement remarquable de tous les collaborateurs** du groupe CCIR Paris Ile-de-France / CCIT Seine-et-Marne et Essonne, **qu'ils relèvent du statut ou du droit privé**, sur le chemin de la résilience.

Sur le plan du dialogue social, vos représentants de l'UNSA CCI souhaitent que 2021 marque un tournant nettement plus constructif, et c'est pourquoi :

- **L'UNSA CCI dit OUI à l'Unité Economique et Social (UES) au niveau régional, POURQUOI ?** L'UES va permettre un renouvellement du dialogue social et des négociations pour améliorer vos avantages sociaux et conditions de travail. Concrètement, l'UNSA a d'ores et déjà signé l'accord PEE-PERCOL, pour un dispositif qui gagne en accessibilité, avec notamment de meilleures conditions d'abondement dans les premières tranches. Et ce n'est qu'un début....
- **L'UNSA CCI demande une amélioration de l'écoute des besoins et des propositions émanant des salariés, et formule le vœu que la CCIR s'engage résolument, avec un dialogue social renouvelé et réformiste, dans une démarche d'amélioration continue de type R.S.E.** La CCIR engage les grands employeurs de droit privé à pratiquer cette démarche de progrès, les salariés de la CCIR se sont adaptés à des changements rapides et difficiles, alors quand commençons nous ce nouveau chantier exemplaire d'une CCI de demain attractive ?

➤ **L'UNSA CCI dit NON au projet de Convention Collective Nationale élaboré par CCI France sans négociation.** Nous travaillons le sujet de manière collective depuis de nombreux mois. **Aujourd'hui nous proposons AVEC L'INTERSYNDICALE UN CONTRE PROJET « mieux disant ».** Celui-ci est conforme au droit du travail et traite **TOUS LES THEMES** d'une convention collective à portée nationale et répondant aux attentes des salariés !

- **REFORMER, c'est proposer et respecter le mandat que les salariés nous ont confié en gardant l'exigence de défense de nos droits collectifs.** Sinon à quoi sert de négocier une convention collective spécifique aux CCI ? Vraisemblablement pas à protéger les salariés de droit privé...
- **REFORMER, ce n'est pas l'art de la procrastination !** Quel est l'intérêt du renvoi des thèmes non abordés ou abordés superficiellement à d'hypothétiques accords nationaux, voire régionaux, avec encore de nouvelles négociations ? Ces thèmes ont déjà été étudiés au niveau national, mais CCI France ne souhaite tout simplement pas les intégrer dans la convention collective !
- **Réformons VRAIMENT tous ensemble au lieu de chercher à diviser les représentants des salariés !** Quelle image et quelle utilité finalement d'un réseau consulaire national sous l'appellation CCI France, si les agents quelle que soit leur CCIR employeur ne peuvent pas compter sur un socle solide de règles communes au niveau national ?

**Le capital humain n'est pas une charge
mais une chance pour les CCI !**

En 2021, nous souhaitons confirmer notre capacité à faire vivre le dialogue social dans un esprit d'ouverture et de collectif :

REJOIGNEZ – NOUS

**pour contribuer avec VOS propositions
à un PROJET COLLECTIF qui a du sens
et qui renouvellera VRAIMENT la CCI de demain !**

Contactez - nous directement ou par messagerie
unsa-snapcc@cci-paris-idf.fr